

Adresse des membres de la société populaire de Bernay, par laquelle ils désavouent les mesures prises par les administrateurs du département de l'Eure :

Bernay, 10 juin 1793, l'an II de la République française.

Représentants du peuple français,

Le fédéralisme tenté depuis quelques mois s'exécute actuellement entre les départements de l'Eure, de l'Orne et du Calvados.

Le tocsin de la guerre civile a été sonné le 6 de ce mois à Évreux, chef-lieu du département de l'Eure.

Pleins d'admiration pour les décrets que vous avez rendus depuis le 27 mai, confiants en vous, nous déclarons adhérer à toutes lois de la Convention, protestons contre les arrêtés de notre département, nous vous le dénonçons, et les communes de notre district accuseront bientôt ces perfides administrateurs.

L'administration de notre département a usurpé des droits que nous n'avons confiés qu'à une assemblée nationale ; aidée de députés de district, elle a arrêté qu'il sera levé 4000 hommes ; elle a député vers quatre autres administrations départementales pour les provoquer à pareille levée; ces commis pour régir et administrer, tranchant du souverain, veulent faire marcher de leur territoire une armée de 20000 hommes contre Paris.

Nous désavouons leurs complots liberticides, leur coalition, leur fédéralisme ; nous jurons fraternité à Paris, répétons notre serment d'unité et d'indivisibilité à la République, respect à la Convention, soumission entière à ses décrets.

Par le président, Le Prévost.

Par les secrétaires, Lefèvre, Cauchois.